



PROJET D'ETABLISSEMENT

MULTI-ACCUEIL LES PETITS LUTINS

2023-2028

Le projet d'établissement est un écrit vivant et indispensable car il nous servira de base de réflexion pour évoluer dans le temps autour d'une réflexion commune de l'équipe. Il sert également de repère aux acteurs et intervenants auprès de l'enfant.

Un travail de réflexion et de collaboration a permis à chaque membre de l'équipe de réfléchir sur les notions d'accueil et d'accompagnement de l'enfant et de sa famille mais aussi sur le sens de notre pratique quotidienne. La valorisation des compétences de chacune et la remise en question du travail d'équipe ont permis l'écriture de ce projet.

C'est un support de travail qui doit permettre la mise en œuvre de la charte nationale d'accueil du jeune enfant (art L214-1-1 du code de l'action sociale et des familles). Il est amené à évoluer pour être juste par le biais des évaluations qui en seront faites. Plusieurs outils peuvent servir pour ces évaluations comme l'observation des enfants par les professionnels ou les analyses de pratiques en groupe plusieurs fois par an.

Ce projet a aussi pour vocation de permettre aux familles de mieux connaître les grands axes éducatifs de la structure. Il permet d'adapter nos actions afin d'offrir aux enfants et à leur famille un accueil de qualité et de les accompagner au mieux quelque soit le type d'accueil proposé.

Ce service municipal s'inscrit dans le projet éducatif local de la ville de Péronne, support de tous les projets d'accueil de la commune, notamment au niveau des valeurs et des finalités éducatives.

Notre projet est consultable et diffusé :

- Aux parents
- A la mairie de Péronne
- Aux partenaires (Caisse d'Allocations Familiales, Protection Maternelle et Infantile...)
- Aux apprentis que nous recevons et que nous formons.
- Aux professionnels de l'équipe et personnel remplaçant.

SOMMAIRE

I. Le projet social : pages 5

- 1- Le contexte géographique
- 2- Le secteur petite enfance
- 3- Historique et caractéristique de la structure les Petits Lutins
- 4- La description des locaux du multi-accueil
- 5- Nos partenaires
- 6- Le développement durable

II. Prestations d'accueil des Petits Lutins : page 14

1. Offre d'accueil
2. Capacité, amplitude d'ouverture et fermeture
3. Modalités d'accueil
4. Type d'accueils proposés
5. L'attribution des places
6. Modalités de communication et circulation de l'information
7. Tarifs et prestations
8. Accueil de l'enfant en situation de handicap
9. Modalité d'analyse de pratiques et de formation

III. Le projet éducatif et pédagogique : page 19

a) Projet éducatif page 19

1. Favoriser la séparation en s'adaptant au besoin des familles.

2. Favoriser la socialisation, l'estime de soi en développant l'autonomie et la confiance en soi chez l'enfant.
3. Favoriser la créativité et l'ouverture sur l'extérieur.
4. Développer le respect de soi et des autres.

b) Le projet pédagogique : page 22

1. L'accueil et la familiarisation
2. Les échanges avec les familles
3. Les activités
4. Le change, les soins
5. Les repas
6. Le sommeil
7. La communication gestuelle associée à la parole
8. Investissement des familles

Conclusion : page 27

Charte nationale d'accueil du jeune enfant : page 28

I. **Le projet social**

- 1- Le contexte
- 2- Le secteur petite enfance
- 3- Historique et caractéristique de la structure les Petits Lutins
- 4- La description des locaux du multi-accueil
- 5- Nos partenaires
- 6- Le développement durable

1- **Le contexte géographique**

La ville de Péronne est une commune de 1416 hectares faisant partie de la communauté de communes de la Haute Somme dans la région des Hauts de France. Sa population, relativement âgée est passée de 8387 habitants en 1999 à 7676 en 2014 pour atteindre 7444 habitants en 2020.

Située à la frontière entre le Vermandois à l'est de Péronne et le Santerre au Sud-Ouest, elle s'inscrit dans le pays du Santerre Haut de Somme regroupant trois communautés de communes :

- Haut de Somme
- Terre de Picardie
- Est de la somme

Péronne se trouve sur la nationale 17, elle est desservie par les autoroutes A1 Paris-Lille et A29 Amiens-Saint Quentin. Son emplacement géographique lui confère un rôle de pôle attractif pour les secteurs ruraux voisins.

2- **Le secteur de la petite enfance**

Ce secteur fait partie du Pôle Education Jeunesse de la ville regroupant la crèche, la ludothèque, le centre social et les ATSEM.

La ville de Péronne a mis en place une politique enfance et jeunesse qui a pour ambition de permettre à chaque enfant et chaque jeune de disposer d'espaces éducatifs

complémentaires de la famille, l'école et favorable à leur épanouissement et à leur intégration dans la société.

La mise en place d'un projet éducatif local permet de créer une cohésion dans la mise en place des actions dans lesquelles s'inscrivent les acteurs suivants :

➤ *Le multi accueil « les Petits Lutins »*

Le service d'accueil collectif : 25 places en moyenne 2 mois à 4 ans en accueil régulier, occasionnel ou d'urgence

➤ *Le Relais Assistantes Maternelles*

Ouvert depuis fin 2013, le RAM aujourd'hui RPE (Relais Petite Enfance) est animé par une infirmière-puéricultrice. C'est un espace d'accueil, d'écoute, d'échanges, un lieu de rencontres et d'informations destiné aux assistantes maternelles de Péronne et aux parents. Ce lieu de rencontre est ouvert le lundi après-midi, le mardi matin et sur rendez-vous.

➤ *Coussins câlins*

Coussins-Câlins est un lieu de socialisation paisible, de parole, de détente où mères, pères, grands-parents, assistants maternels sont accueillis, accompagnés de leurs enfants âgés entre 0 et 6 ans. Les futurs parents peuvent aussi bénéficier de ces temps d'écoute et d'échange. L'accueil est gratuit et se fait sans rendez-vous, tout au long de l'année (sauf pendant les vacances scolaires). La fréquentation de ce lieu est basée sur le volontariat et le respect de l'anonymat, ou, au minimum, de la confidentialité. L'accueil se fait sans condition de lieu de résidence. Des professionnels formés à l'écoute sont présents pour assurer l'accueil des familles.

Ce dispositif se fait en lien avec la Maison Verte de Péronne et se déroule de 9h à 11h le lundi et le vendredi à la maison de quartier de Mont Saint Quentin.

➤ *La Maison Verte*

La Maison Verte du Centre Hospitalier de Péronne est un lieu d'accueil et d'écoute des tout-petits, de la naissance à leur quatrième anniversaire, accompagnés par leurs parents ou par ceux qui s'en occupent habituellement et avec lesquels ils se sentent en confiance. C'est un lieu pour passer un moment ensemble, un lieu de rencontre avec d'autres enfants, d'autres adultes, parents ou membres de l'équipe d'accueil. Ce lieu de socialisation paisible est ouvert à tout accompagnant d'un enfant de 0 à 4 ans, mais aussi aux futurs parents.

C'est un lieu d'échanges et de jeux le mardi de 14h à 17 h et le jeudi de 9h à 12 h, gratuit et anonyme.

Les équipements sur la commune en lien avec le secteur de la petite enfance sont nombreux, complémentaires et répondent aux besoins des familles.

La commune, par ses différentes actions et projets a pour objectifs de renforcer et de créer des passerelles entre chaque service. Ces actions contribuent à l'amélioration du service public et offre une réponse adaptée aux habitants en favorisant le lien social.

Dans cet objectif le secteur de la petite enfance est en lien avec différents services :

➤ *Le service culturel*

L'espace Patrick Dupont est un centre culturel qui accueille l'école de musique qui comprend l'harmonie municipale, l'école de danse et différentes associations sportives

La ludothèque est un lieu d'animation et de rencontre avec les parents, les enfants, mais aussi avec des groupes constitués (classes, accueils de loisirs ou établissements spécialisés).

La ludothèque propose des prêts de jeux de société sur plusieurs jours aux établissements relevant d'une collectivité.

La bibliothèque : ouverte à tous et gratuite pour les jeunes. Par le biais d'un partenariat avec le multi accueil les petits lutins propose un emprunt de livres et des ateliers de « raconte-tapis » animés par le personnel de la bibliothèque.

Le « *service spectacles* » propose régulièrement des animations aux plus jeunes.

➤ *Le service scolaire :*

Il existe à Péronne 3 écoles publiques et une école privée.

➤ *Les associations sportives*

Divers gymnases (municipal, du collège, des remparts...) sont à la disposition des différentes associations de la ville. Un complexe aquatique O2 propose des ateliers divers et variés. Chaque année, la fête du sport et des associations est organisée. Elle mobilise bon nombre de Péronnais.

3- Historique et caractéristique de la structure les Petits Lutins

En 1990 ouvre la crèche municipale « Les Petits Lutins » rue du Général Foy près des remparts. Sa capacité d'accueil est de 12 places de crèche et 4 places de halte-garderie.

En 1993 ouvre la crèche familiale au sein de la structure municipale « Les Petits Lutins » avec une possibilité de 20 places d'accueil. Cet équipement a fermé ses portes en septembre 2016.

En 2007 construction de nouveaux locaux 2 bis rue Mozart (adresse actuelle de la structure) avec modification de l'agrément pour accueillir une moyenne de 25 enfants en accueil collectif

En 2013 création du centre social de la ville de Péronne regroupant la maison de quartier à la Chapelette et la maison de quartier de Mont Saint Quentin. Cette structure offre différentes prestations sur deux sites de la ville. Les actions du centre social sont : soutien à la parentalité, l'accueil périscolaire, aide aux devoirs, divers ateliers.

La même année, création du RAM au sein de la maison de quartier de Mont Saint Quentin.

➤ **Caractéristiques de l'établissement**

Identification du gestionnaire de la structure

Gestionnaire : Mairie de Péronne

Structure : Multi accueil LES PETITS LUTINS

2 bis rue Mozart

80200 Péronne

creche@ville-peronne.fr

03.22.84.39.47

Responsables :

Mme MENNECIER Myriam, directrice, éducatrice de jeunes enfants

Mme GORENFLOT Eve, directrice adjointe, éducatrice de jeunes enfants

4- Description des locaux du multi-accueil

La superficie totale du bâtiment est de 500 mètres carrés, les espaces sont grands, fonctionnels, ouverts, facilitant les échanges au quotidien. Ils sont lumineux grâce aux baies vitrées.

-Espace d'accueil situé à l'entrée de la structure :

Il dispose d'un tableau d'affichage destiné aux familles et donne accès au couloir à droite desservant la salle d'arts plastiques, la salle de motricité, le local poussettes, les casiers des enfants en accueil occasionnel, le vestiaire du personnel et au jardin.

-Hall d'entrée

Il est équipé de casiers pour les enfants d'accueil régulier et de 2 plans de change pour habiller ou déshabiller les enfants. Il est fermé par un portillon d'un côté et par un meuble à

doudous sur roulettes de l'autre. C'est un espace qui peut être clos par une porte vitrée d'un côté et d'un portillon en face.

Dans cet espace les familles peuvent échanger et déposer du courrier ou documents à la direction par le biais d'une boîte aux lettres.

-Espace d'accueil Petits

Immédiatement après l'espace d'accueil à gauche fermée par un portillon se trouve une salle ouverte d'environ 50m² dans laquelle se trouve :

- Un parc en hauteur
- Un tapis d'éveil pour les bébés cloisonnés par des barrières non pleines permettant aux bébés d'évoluer au sein de la pièce tout en étant à l'abri des bébés qui marchent
- Des placards de rangements coulissants
- Un espace repas composé de chaises hautes adaptées à l'âge et l'autonomie des enfants ainsi que des tables adaptées aux enfants pouvant se tenir assis.

Le coin repas donne accès à la biberonnerie et au local plonge.

Sur la droite, face à l'espace des petits se trouve la nurserie avec 2 plans de change, une baignoire, une réserve de linge.

-Le dortoir des bébés

Au sein de cette pièce 9 lits à barreaux de 50 cmx100 m il se situe à côté de la nurserie en face de l'espace des bébés. Il est équipé d'un babyphone.

-Bureau

Attenant au dortoir des bébés, il se trouve au centre de la structure ce qui permet d'avoir une vision d'ensemble. On y trouve le bureau de la directrice et une table ronde pour les réunions du personnel ou autres rendez-vous formalisés.

Face au bureau se trouvent les sanitaires et le local du personnel.

-Espace moyens grands :

C'est une pièce ouverte de 50 mètres carrés qui dispose de plusieurs espaces aménageables et modulables selon les besoins des enfants accueillis :

- Repas avec deux tables octogonales et chaises adaptées
- Sanitaires, cloisonnés et vitrés sur la hauteur il dispose de 4 WC et de pots individuels permettant l'apprentissage de la propreté

- Une fontaine à eau collective.
- Une structure en bois permettant les jeux d'imitation se trouve dans cette pièce. Elle permet de stimuler l'enfant dans les jeux symboliques et l'imitation. Cuisine, dinette, machine à laver, rangements de cuisine ...

L'espace des moyens-grands donne accès à l'espace de préparation des repas

-Espace de préparation des repas

Il est doté d'un réfrigérateur, congélateur, four de maintien en température et micro-ondes. Les repas ne sont pas préparés sur place. Ils sont fournis par la société API Premier Pas de Villeneuve d'Ascq qui en est le prestataire. Nous commandons les repas une fois par semaine et ajustons selon le délai imparti par la société API pour être au plus près des effectifs de présence. Nous sommes livrés 4 fois par semaine.

Les déchets et la vaisselle sale passent directement du coin repas à la plonge, un couloir relie la plonge au local d'entretien, qui possède une ouverture sur l'extérieur avec accès aux poubelles.

-Les dortoirs moyens et grands :

Ils se situent après le bureau et face à la pièce des moyens et grands. Le dortoir des moyens dispose de 9 lits à barreaux de 60 cm x 1.00 m. Il possède un babyphone.

Le dortoir des grands comporte 15 couchettes et un siège adulte pour la surveillance de sieste.

-Extérieurs :

Le terrain qui entoure la crèche est entièrement clôturé.

L'accès à la structure devant est règlementé avec portail et visiophone. Les personnes extérieures doivent sonner pour se présenter, le personnel présent accorde le premier accès par le biais du visiophone et se déplace pour ouvrir la porte d'entrée et ainsi accueillir les familles. C'est aussi par cette entrée que nous accédons au service de lingerie.

Le jardin arboré est équipé de jeux d'extérieurs toboggan, bac à sable, jeux de bascule, trotteurs. La communication entre la cour de devant et le jardin se fait grâce à un petit portillon.

5- Nos partenaires

Il nous est impossible de travailler seul et isolé, de grands acteurs de la petite enfance publics ou privés, des réseaux de tous types nous accompagnent au quotidien. C'est une démarche essentielle à l'inclusion des familles et de ses besoins sur le territoire.

➤ Les partenaires extérieurs

- CAF (Caisse des Allocations Familiales) : Accompagnement technique et financier. Une participation financière est ainsi apportée principalement par la CAF de la Somme sous forme d'aide à l'investissement, au fonctionnement (PSU), appels à projets, formation. Une Convention d'objectif et de financement de prestation de service unique est signée entre la CAF et la Mairie de Péronne. Ce contrat a pour objectif de favoriser le développement et d'optimiser l'offre d'accueil. Elle participe au coût de fonctionnement des établissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE) en versant des subventions allouées en fonction de l'activité de celles-ci. En contrepartie, la commune s'engage à respecter les conditions et règles préconisées par la CAF. La Prestation Service Unique (PSU) vise 3 objectifs principaux :

- Permettre aux parents de concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale,
- Favoriser l'épanouissement de l'enfant et garantir la qualité de l'accueil offert par les structures,
- Prévenir l'exclusion en veillant à l'équité de tous les enfants accueillis.

-La Mutualité Sociale Agricole (MSA) verse à la ville les subventions liées à l'activité de ses ressortissants.

-Le référent santé accueil inclusif : Il travaille en collaboration avec les professionnels chargés de l'encadrement des enfants, les professionnels du service départemental de la PMI et autres acteurs locaux en matière de santé, de prévention et de handicap. Il peut, avec l'accord des titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux de l'enfant, consulter le médecin traitant de celui-ci. Il intervient sur rendez-vous à raison de 6 heures par trimestre. Il a un rôle de prévention en assurant le suivi de l'ensemble des enfants de la structure. Il participe également à la rédaction et à la mise à jour des protocoles médicaux en collaboration avec l'infirmière. Il a également pour mission d'accompagner l'équipe et les familles dans l'accueil d'enfants en situation de handicap ou atteint de maladie chronique. Il assure auprès du personnel, des actions d'éducation et de promotion de la santé.

- API Restauration : Les repas sont livrés par un prestataire extérieur en liaison froide et remis en température sur la structure selon les normes HACCP. Les menus sont élaborés par une diététicienne.

➤ Partenariat Médico-Social

-Le Conseil Départemental de la Somme : afin de coordonner nos actions en direction des familles à titre préventif, le secteur Petite Enfance est en lien avec les services de Protection Maternelle Infantile, de l'Aide Sociale à l'Enfance. Des visites de suivi, contrôle qualité sont réalisées par Pôle départemental de Protection maternelle et infantile (PMI). Il peut être sollicité pour des problèmes rencontrés avec les enfants, les familles, le personnel, la gestion, le matériel et apporte son soutien dans la prise en charge d'enfants en difficulté.

- CMP (Centre Médico-Psychologique): en collaboration avec l'EAJE propose aux familles un appui supplémentaire pour la socialisation des enfants en difficulté. Partenaire en cas de situation compliquée pour un enfant pris en charge au CMP, nous pouvons l'accueillir sur des temps et des modalités particulières établies lors des rencontres préalables.

- CAMPS (Centre d'Action Médico-Sociale Précoce) : partenaire de la structure EAJE pour venir en aide aux familles qui ont un enfant en grande difficulté. Le multi accueil propose alors un complément de garde pour un autre enfant de la famille ou une prise en charge de l'enfant en situation de handicap.

➤ Partenariat formation

Les Petits Lutins accueillent en priorité des élèves-étudiants recherchant un parcours de qualification professionnelle. Partenaire des écoles d'infirmières-puéricultrices (IFSI), des travailleurs sociaux (APRADIS, CRFPE...), CAP petite enfance, BAC PRO services aux personnes et aux territoires, les écoles et lycées professionnels ainsi que tout établissement de formation professionnelle. La structure favorise alors une transmission de savoirs permettant un accompagnement de qualité durant la période contractualisée.

Nous n'accueillons pas de stagiaires sur des périodes courtes car notre accompagnement de courte durée ne permet pas une transmission optimale de savoirs et de pratiques. De plus les enfants en bas âge ayant besoin de stabilité et de continuité, le passage permanent de personnes étrangères à leur quotidien peut être source d'agitation.

La ville de Péronne accueille également des jeunes apprentis dans les différents services de la commune.

➤ Partenariat autre

Au sein de la structure, un partenariat interprofessionnel nous permet des transmissions de savoirs, de partages d'expériences et de professionnalisme.

Des réunions et/ou rencontres ponctuelles avec les centres de formation ou écoles qui permettent d'échanger, de faire le point.

- Avec le secteur petite enfance de la CAF
- Avec le RPE Péronne dans le cadre d'échanges de matériel éducatif y compris les malles pédagogiques fournies par la CAF et participation aux événements ponctuels

Nous pouvons aussi compter dans nos partenaires les services de la ville de Péronne.

- Services municipaux tels que les espaces verts dans le cadre de prêt de matériel pour des ateliers jardinage et demandes diverses

Services de bibliothèque, de ludothèque, de médiathèque

- Ecole de musique : un intervenant musical vient à la structure 10 fois sur l'année scolaire.
- Une psychologue, partenaire ponctuel sous convention avec la municipalité, intervient dans le cadre des analyses de pratique, d'échanges avec les parents sur des temps de réunions thématiques.

6- Le développement durable

Conscient d'une nécessité d'actions de protections de l'environnement, nous adoptons des attitudes en cohérence avec les mesures environnementales et limitons le matériel à usage unique. Nous procédons au tri sélectif et agissons en collaboration avec les services techniques de la ville pour la relève des encombrants et du verre.

Nous menons une réflexion constante sur l'amélioration de nos actions dans ce domaine. Nous souhaitons faire évoluer nos pratiques afin d'utiliser des produits d'entretien plus respectueux ou des procédés de nettoyage plus naturels.

II. Prestation d'accueil des Petits Lutins

1. Offre d'accueil
2. Capacité, amplitude d'ouverture et fermeture
3. Modalités d'accueil
4. Type d'accueils proposés
5. L'attribution des places
6. Modalité de communication et circulation de l'information
7. Tarifs et prestations
8. Accueil de l'enfant en situation de handicap
9. Modalité d'analyse de pratiques et de formation

1. Offre d'accueil :

L'objectif du multi-accueil est de :

- Proposer aux familles un système de garde plus souple en adaptant celui-ci à leur activité professionnelle (temps partiel, horaires décalés...)
- Répondre au plus près aux besoins de chacun en fonction de leur rythme de vie.
- Maitriser les dépenses en assurant un meilleur taux d'occupation.

2. Capacité, amplitude d'ouverture et fermeture :

- Accueil collectif : 25 places en moyenne, ouvert du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30.
- Fermeture annuelle en aout et du 24 décembre au 2 janvier.

La structure est également fermée les jours fériés suivant le calendrier de l'année en cours. L'équipe bénéficiant de journées pédagogiques au nombre de quatre maximum, ces journées sont considérées comme des jours de fermeture. Les familles peuvent trouver ces informations qui sont susceptibles d'être modifiées chaque année, au moment de la signature du contrat et par affichage au sein de la structure.

3. Modalités d'accueil :

Toutes les préinscriptions se font auprès de la directrice de la structure collective par les parents. Les familles habitant Péronne sont prioritaires. La place est attribuée jusqu'à la scolarisation de l'enfant. Deux contrats par an sont proposés aux familles afin que les parents puissent au mieux prévoir leurs dates de congés.

4. Types d'accueil proposés :

- Accueil régulier : l'attribution de la place en accueil régulier se fait selon plusieurs critères et elle est soumise à l'avis du gestionnaire. Un contrat d'accueil est signé entre l'établissement et la famille. Le rythme est attribué pour une durée d'un an (de septembre à août de l'année suivante) en fonction des horaires préalablement définis par la famille.
- Accueil occasionnel : avec contrat défini pour le tarif horaire mais l'accueil de l'enfant se fait sur réservation, en fonction des places disponibles.
- Accueil d'urgence : destiné à un enfant non connu de la structure et qui doit être accueilli pour une durée limitée dans le temps, l'accueil d'urgence permet de soutenir des familles en difficultés et de les accompagner à court et moyen terme. Il répond à des besoins spécifiques comme un événement familial imprévu, une reprise d'activité professionnelle impromptue. Le multi accueil peut également accueillir des enfants dans le cadre de priorité sociale, en concertation avec les professionnels partenaires. Un travail en partenariat est alors mis en place. Dans la mesure du possible une période d'adaptation sera proposée à l'enfant afin de faciliter sa venue dans la structure.
- Accueil Périscolaire : Les mercredis et vacances scolaires jusqu'aux 4 ans de l'enfant

5. L'attribution des places :

Les places en accueil régulier sont attribuées sur consultation du gestionnaire, selon l'ordre d'inscription sur la liste d'attente, en fonction des disponibilités et des critères fixés dans le règlement de fonctionnement de la structure

6. Modalités de communication et circulation de l'information

Pour les informations générales :

Sur l'ensemble des équipements de la petite enfance, mais aussi à l'accueil de la mairie, les familles peuvent obtenir des renseignements relatifs à la petite enfance et ce, à tout moment, par téléphone, ou physiquement.

La commune possède un site internet où les familles peuvent aussi recueillir des informations relatives aux fonctionnements des structures (coordonnées, horaires)

Pour les informations courantes :

Toutes les informations sont signalées par affichage dans la structure. Des courriers sont également adressés aux familles et la structure possède également une adresse mail. La circulation de l'information est faite au quotidien lors de l'accueil des familles dans la structure.

Il existe aussi des temps d'échanges avec les familles sur des manifestations ponctuelles telles que le pot de fin d'année au mois de juin le goûter de Noël ou les réunions.

Les familles inscrites peuvent aussi effectuer des demandes de modifications de temps d'accueil ou de dossier via l'espace famille. Cet espace permet aussi de régler les factures.

7. Tarifs et prestations :

Dans un souci d'équité pour les familles, la CAF a établi un barème unique des participations familiales.

Le montant de la participation familiale est donc défini par un taux d'effort appliqué à ses ressources et modulé en fonction du nombre d'enfants à charge (au sens des prestations familiales).

Cette participation financière est révisée chaque année en janvier mais aussi lors de changement durable dans la situation familiale ou professionnelle des parents. Un complément de 10% est demandé aux familles ne résidant pas dans la commune.

Pour l'accueil régulier la participation familiale est contractualisée.

Cette participation familiale couvre la prise en charge de l'enfant pendant son temps de présence dans la structure, collations, repas, goûters, couches et produits de toilette compris.

8. Accueil de l'enfant en situation de handicap ou atteint de maladie chronique.

L'enfant porteur d'un handicap ou d'une maladie chronique est soumis aux mêmes nécessités que tout autre enfant, avec des besoins physiques, physiologiques et affectifs. L'enfant est donc accueilli dans la mesure où son handicap est compatible avec :

- la vie de l'établissement
- l'agencement des locaux
- le personnel (nombre et qualification)

- le matériel spécifique nécessaire.

L'accueil et l'intégration de l'enfant impliquent l'élaboration d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) par le référent santé et accueil inclusif de la structure, avec la famille et l'équipe. L'équipe travaillera en étroite collaboration avec l'enfant, les parents, les partenaires compétents prenant en charge l'enfant (psychomotricien, kinésithérapeute, orthophoniste, psychologue), la P.M.I. si nécessaire. Ceci, afin de prendre en compte ses exigences spécifiques et suivre son évolution.

9. Modalité d'analyse de pratiques et de formation

➤ *L'analyse de la pratique professionnelle :*

Encadrée par une psychologue, l'analyse de la pratique engage l'équipe à travers un travail de réflexion à partir de la présentation par les professionnelles d'une situation qui les met en difficulté ou les questionne. Ces analyses jouent un rôle de prévention par l'échange que la psychologue propose à l'équipe.

C'est aussi un espace d'échange important qui permet à l'équipe d'évoluer ensemble dans une dynamique commune et de créer des liens professionnels cohérents. Le travail d'analyse de la pratique ne consiste pas à « donner des leçons » ou à apporter les « bonnes réponses » aux questions que les professionnels se posent, encore moins à juger leurs pratiques. Au contraire, l'animateur de ces temps (la psychologue) est là pour guider la réflexion, en incitant l'équipe à penser à partir du questionnement que soulève l'exercice de ses tâches quotidiennes. L'animateur de la séance doit être compétent en la matière, extérieur à l'équipe d'encadrement des enfants et sans lien de hiérarchie. C'est donc un animateur extérieur à l'équipe que nous rencontrons à raison de 6 heures par an minimum et par professionnelle.

• *Les formations :*

Différentes formations initiales permettent aux professionnels d'exercer dans le monde de la petite enfance. Ainsi notre équipe est pluridisciplinaire et chaque professionnelle a ses connaissances propres et complémentaires du reste de l'équipe. C'est notamment durant les entretiens annuels que chaque agent peut proposer un plan de formation en fonction de ses besoins.

• *L'accueil des apprentis*

La structure accueille des contrats de professionnalisation issus de différents cursus de la petite enfance : auxiliaires de puériculture, CAP, EJE, bac pro. C'est pour les professionnelles l'occasion de transmettre leurs connaissances et leurs savoirs faire, mais

aussi de faire évoluer leurs pratiques et de mener une autre réflexion au travers des questionnements.

Ces périodes sont encadrés par une personne dédiée durant le temps de présence de l'apprenti et reconnue comme maître d'apprentissage. Ils ne sont jamais seuls avec les enfants. Nous ne comptons pas cette personne supplémentaire dans le taux d'encadrement. Ainsi nous donnons sa place à l'apprenti à coté de nous, lui laissant toute la place pour observer, questionner, essayer et apprendre.

- *Les compétences professionnelles présentes au multi-accueil*

Notre équipe pluridisciplinaire se compose de :

- Une Éducatrice de Jeunes Enfants qui assure la direction de la structure le suivi sanitaire des enfants accueillis, des familles ainsi que toute l'administration
- Une Educatrice de jeunes Enfants, adjointe de direction, qui contribue à la prévention auprès des enfants, à l'éveil, à la socialisation et au développement global de l'enfant en collaboration avec l'équipe
- De plusieurs Auxiliaires de puériculture et agents titulaires du CAP petite enfance qui ont pour rôle de favoriser le bien-être physique et psychologique des enfants.
- Une infirmière qui intervient à raison de 7 heures par semaine. Elle participe aux actions de prévention, d'éducation de la santé, d'hygiène et de sécurité. Elle met en place des projets facilitant l'accueil inclusif en collaboration avec référent santé et accueil inclusif et l'équipe éducative.
- D'agents techniques assurant l'entretien des locaux à la fermeture de l'établissement.

Nous effectuons des réunions d'équipe régulières (mardi et jeudi) afin de pouvoir échanger autour de problématiques, mais également afin de pouvoir faire émerger différents types de projets à destination des enfants et de leurs familles.

III. Le projet éducatif et pédagogique

a. PROJET EDUCATIF

Notre mission principale est d'accompagner les enfants dans leur développement moteur, affectif, intellectuel en leur offrant une prise en charge de qualité et bienveillante. Cette prise en charge nécessite d'établir une relation de confiance et une collaboration avec les parents afin de préserver une continuité dans l'éducation de leur enfant.

Nos objectifs sont les suivants :

- Favoriser la séparation en s'adaptant au besoin des familles
- Favoriser la socialisation, l'estime de soi en développant l'autonomie et la confiance en soi chez l'enfant
- Favoriser la créativité et l'ouverture sur l'extérieur.
- Développer le respect de soi et des autres.

1. Favoriser la séparation en s'adaptant aux besoins des familles

- La coéducation.

La coéducation est une collaboration entre les parents et les professionnels. Elle s'établit par le lien entretenu avec les familles et a pour objectif d'harmoniser les pratiques entre la famille et les professionnels du multi accueil, pour le bien-être et le développement de l'enfant.

Ce lien vise à assurer une continuité entre la cellule familiale et la crèche. L'équipe s'engage à mettre tout en œuvre pour créer avec le parent une relation constructive, basée sur la confiance. Elle apporte son aide aux parents, les écoute et renvoie ses observations quotidiennes de leur enfant.

- L'accueil de l'enfant et de sa famille

Nous accueillons l'enfant et sa famille dans son entièreté, son individualité et dans sa différence ce qui implique d'accueillir en toute bienveillance les différentes valeurs éducatives propres à chaque famille. Le premier pas vers la socialisation passe par l'étape de la séparation. C'est un sujet que nous abordons dès la préinscription avec les familles qui prennent contact avec nous. Une première visite des locaux est proposée à ce moment.

Dans un deuxième temps, lors de l'inscription, la directrice prendra le temps nécessaire d'expliquer le fonctionnement de la structure, mais aussi répondre aux questionnements et aux inquiétudes de la famille.

Lors de cet échange, il sera défini ensemble l'organisation de la « semaine de familiarisation ». Une présentation de l'équipe et des locaux sera faite afin de permettre à la famille de se sentir accueillie au sein de la structure. Nous adaptons le temps de familiarisation aux attentes et aux besoins propres à chaque famille.

2. Favoriser la socialisation, l'estime de soi en développant l'autonomie et la confiance en soi chez l'enfant.

Le multi accueil est le premier lieu de socialisation de l'enfant et de vie en collectivité. Il faut apprendre à partager le jeu, l'attention des adultes et attendre son tour...

Les professionnelles sont présentes pour encourager les enfants à prendre confiance en eux et trouver leur place au sein du groupe en l'accompagnant dans l'apprentissage du respect des règles communes propres à la collectivité.

Pour l'équipe, l'autonomie signifie grandir, faire seul, ne plus être dépendant, faire avec plaisir et fierté. C'est pourquoi nous accompagnons les enfants en leur assurant une présence sécurisante lorsqu'ils expérimentent des choses nouvelles.

Rassurer l'enfant par notre présence physique, notre disponibilité affective et notre attitude bienveillante, lui permet d'être porté psychologiquement et d'être reconnu en tant que personne. Nous proposons à l'enfant un cadre et des limites nécessaires à son développement et à la vie en collectivité. Nous adaptons bien évidemment ces attitudes en fonction de l'âge des enfants. Contenu dans un environnement sécurisant, il pourra développer des repères solides pour, en fonction de son âge être capable de se positionner dans les situations qu'il rencontre ou qu'on lui propose.

Le travail de communication de l'équipe permet la cohérence de nos pratiques communes favorisant la sécurité de l'enfant qu'elle soit physique ou affective.

3. Favoriser la créativité et l'ouverture sur l'extérieur

Les professionnels participent à l'éveil de l'enfant, à sa socialisation, à son éducation grâce à l'observation, à la verbalisation, à l'écoute, au respect.

Les professionnelles mettent à disposition différents outils d'exploration permettant à l'enfant de découvrir son environnement et de développer sa créativité.

Toutes les activités menées élargissent le champ des expériences de l'enfant, lui permettent de pouvoir faire des découvertes indispensables à son évolution. Permettre aux enfants accueillis des rencontres variées contribue au processus de socialisation. Nous avons à cœur de rendre le multi-accueil dynamique dans cette démarche. C'est pourquoi, nous proposons ces ouvertures ponctuelles sous différents formats : Intervention de parents musiciens pour la fête de la musique, organisation de réunions et fêtes thématiques...mais aussi nous entretenons un partenariat avec divers structures extérieures qui contribuent à l'éveil artistique et culturel de l'enfant.

Dans le cadre du projet général d'ouverture de la structure vers l'extérieur d'autres actions sont menées :

- Approche de la lecture et l'envie de lire grâce à un échange régulier avec la bibliothèque municipale : exploitation sur place et prêt de livres, mise en place de spectacles contes ou chants proposés à la ville par des intervenants extérieurs. Cette activité extérieure complète les ateliers comptines effectués quotidiennement chaque fin de matinée.
- Mise en place d'un projet avec l'école de musique de la ville pour assurer l'éveil musical des enfants à la crèche avec un intervenant extérieur.

Dès que possible nous essayons d'emmener les enfants en promenade ou à des spectacles organisés à Péronne.

4. Développer le respect de soi et des autres.

L'apprentissage de la vie en collectivité passe par le respect de soi et d'autrui.

Etant de passage dans la vie des familles et des enfants que nous accueillons, nous respectons les choix de vie et les choix éducatifs de chaque famille dans la mesure où ils ne vont pas à l'encontre des règles de vie de la structure.

Les règles de politesse sont utilisées en continuité tout au long de la journée. Dire bonjour montre à l'enfant et à sa famille qu'on leur porte une attention particulière.

Nous encourageons les relations fondées sur le respect mutuel : lors de situation conflictuelle, les professionnelles encouragent l'enfant à trouver une réponse adaptée.

Nous soutenons l'enfant pour qu'il verbalise ses émotions

Nous sollicitons l'enfant à respecter les autres au travers des règles des consignes et des limites.

b. PROJET PEDAGOGIQUE

1. L'accueil et la familiarisation

Nous proposons des heures de familiarisation une à deux semaines avant l'arrivée de l'enfant dans la structure. Les parents peuvent aussi appeler pour savoir comment se passe la journée.

L'objectif est d'instaurer une relation de confiance avec la famille pour que l'enfant ne ressente ni stress ni hésitation de la part parents. Une attitude positive rassurera l'enfant, il est donc important que la famille se sente accueillie et sécurisée pour que chacun vive la séparation au mieux.

Lors de son arrivée, l'enfant est accueilli dans l'espace accueil par un membre du personnel.

Du côté du parent, il est nécessaire de prendre le temps de transmettre les informations à l'équipe qui accueille, mais il ne faut pas non plus éterniser ce temps de séparation. Dire au revoir à son enfant est indispensable.

Nous ne souhaitons pas travailler avec un système de référent par groupe d'enfant. Notre objectif est de créer une ambiance conviviale et familiale. Dès que possible nous réunissons le groupe des bébés et celui des grands : tout le monde se connaît.

Les parents peuvent aussi appeler pour savoir comment se passe la journée.

Si un enfant a de grosses difficultés d'intégration ou de séparation avec la famille, les modalités de son accueil peuvent être revues, modifiées voire même suspendues pendant un temps donné.

Dans certains cas nous n'hésitons pas à diriger les familles vers d'autres services comme la maison verte, ou coussin câlin.

2. Les échanges avec les familles

Le temps d'accueil permet de faire la transition entre la maison et la crèche. Les informations que la famille nous confie nous permettent de gérer au mieux le quotidien de l'enfant à la crèche. (L'enfant a-t-il bien dormi, a-t-il eu de la fièvre, a-t-il eu un week-end fatigant ...) tout cela nous aide à comprendre son comportement et à être davantage à son écoute.

Le temps des retrouvailles est aussi un moment d'échanges important.

Les parents ont un bref compte rendu du temps passé à la crèche, après avoir laissé le temps au parent de découvrir son enfant, et à l'enfant de quitter ses copains et son jeu, la professionnelle restitue avec discrétion le vécu de l'enfant tout en le valorisant (alimentation, sommeil, selle, activités...) Il n'est parfois pas évident d'instaurer un dialogue lorsque plusieurs familles arrivent en même temps. Toutefois, nous essayons d'être à l'écoute et de nous adapter autant que possible aux disponibilités des familles. Les familles ont la possibilité d'entrer le soir, sans surchauffures, jusqu'à la salle de vie de leur enfant, ce qui permet à l'équipe en place de prendre le temps d'échanger avec les parents plus longuement.

3. Les activités

Tout est « activité ». Tout est prétexte à jouer.

L'équipe propose ainsi des temps de jeux libres et des temps d'activités dirigées, adaptées à son âge et à son stade de développement afin qu'il ne soit pas mis en difficulté ou en échec.

L'espace de jeu se veut évolutif et pourra être modifié afin de renouveler la curiosité des enfants. Les temps de jeu libre sont nombreux au cours d'une journée.

Le jeu et toute activité d'éveil (musique, peinture, jeux sensoriels ...) permet à l'enfant :

- De se socialiser
- De se développer
- De s'exprimer
- De structurer sa personnalité

➤ L'éveil et le jeu dans le groupe des bébés :

Dans les premiers mois, l'enfant observe, regarde ses mains, les suce, les attrape, les suit des yeux : c'est la période de découverte. Le professionnel installe le bébé sur un tapis (sur le dos), avec des jouets adaptés et à sa portée. Il est important que ces objets soient légers et faciles à attraper. Ainsi, l'enfant va progressivement chercher à attraper les objets disposés autour de lui et ses efforts vont progressivement l'amener à se mettre sur le côté, puis à se retourner. L'enfant va alors acquérir naturellement différentes postures. Le personnel éducatif ne met pas l'enfant dans une position qu'il ne maîtrise pas. Nous le laissons expérimenter par lui-même, nous le guidons et l'accompagnons dans sa démarche d'autonomie. L'adulte référent est donc présent et l'accompagne dans ses efforts par la parole. L'espace est adapté aux différents stades d'évolution des enfants. Il y aura des temps d'éveil musical, des temps d'éveil sensoriel ...

➤ Le jeu et les activités chez les grands :

L'enfant se construit par l'intermédiaire du jeu. L'enfant a durant une journée besoin de se reposer, de se détendre, des besoins moteurs (courir, sauter, grimper...), des besoins affectifs et des besoins sensoriels (manipuler, toucher, sentir, explorer, écouter...)

Les jeux libres :

Le jeu libre va aider l'enfant à se construire physiquement, intellectuellement et socialement. Seul ou à plusieurs, l'enfant va développer sa créativité, son imagination dans ses jeux spontanés, d'imitation, de construction. Progressivement, il sera capable d'échanger avec ses camarades autour d'un même jeu. Parallèlement à ces jeux libres, nous organisons des activités en petit groupe dans le but de proposer différentes découvertes et expérimentations

- Jeux de Manipulation (visser/dévisser, ouvrir/fermer des boites, transvaser de l'eau...)
- Peinture, dessins, collage, craie...
- La psychomotricité
- Éveil musical
- Eveil sensoriel
- Activités autours des livres
- Les activités extérieures

C'est à travers le jeu que l'enfant apprend et construit sa personnalité. C'est pourquoi l'équipe présente dans la salle se montre disponible afin d'aider l'enfant si nécessaire, de l'orienter, le rassurer et poser les limites mais ne fait pas à sa place et n'intervient pas dans ses moments de jeu libre si l'enfant ne l'y invite pas. C'est l'enfant qui dirige le jeu.

Chacun est différent, l'enfant a la possibilité de dire « non ». Dans ce cas, nous respectons son désir. Un enfant a tout à fait le droit de rester à l'écart du groupe, cela lui permet aussi d'observer, d'analyser à la fois le jeu et le comportement des autres. Nous nous devons de respecter cette attitude tout en continuant à le solliciter régulièrement.

4. Le change, les soins

Nous entendons par soins les moments d'hygiène comme le lavage des mains, le change, les passages aux toilettes, l'apprentissage de la propreté...

Le change est un moment important dans la communication. C'est un moment d'échange individualisé privilégié. Ce n'est pas la durée du change qui est importante mais la qualité relationnelle de ce moment. Nous verbalisons les gestes afin de mettre en confiance l'enfant.

Nous sollicitons l'enfant dès qu'il en est capable à se laver les mains à la fontaine ou avec un gant à la fin d'un repas.

Le passage à la fontaine à lieu systématiquement après chaque passage aux toilettes, après chaque activité salissante et avant les repas.

L'acquisition de la propreté est une étape importante dans le développement de l'enfant que l'on ne peut forcer car c'est un apprentissage qui demande à l'enfant un niveau de maturité suffisant. L'enfant doit se sentir prêt et encouragé par ses parents. C'est pourquoi, nous discutons avec les familles de nos observations sur ce sujet et nous proposons cet apprentissage en « partenariat » avec la famille en particulier lorsque l'enfant semble être en demande.

L'enfant acquiert une meilleure perception et une meilleure maîtrise de lui-même il devient plus autonome. Cela ne doit pas être perçu comme une contrainte, chaque enfant est différent et ne réagit pas de la même façon face à ce nouvel apprentissage, notre rôle est d'apporter un soutien et un accompagnement par l'encouragement.

5. Les repas

Le temps du repas est toujours un moment d'échanges privilégiés. Un retour au calme après les activités de la matinée est indispensable. Il s'en suit un passage par les toilettes et par la fontaine pour se laver les mains. Les repas adaptés sont servis aux enfants en fonction de l'âge, de leur denture et de leur régime alimentaire. Notre rôle est de les inviter à goûter les produits mais en aucun cas de les forcer à manger, chacun ayant un appétit différent. Le repas est un moment de convivialité où chacun peut s'exprimer. Les adultes les encouragent à cette prise de parole tout en veillant à ce qu'ils ne délaissent pas leur assiette pour autant. Pendant ce temps, nous apprenons à l'enfant quelques règles de vie en collectivité : rester assis pendant le repas, respecter ses voisins de tables, éviter de gaspiller la nourriture, aborder les notions de politesse « merci » « s'il te plait ».

Pour les plus petits, la diversification alimentaire se fait en respectant le rythme de l'enfant et en collaboration avec les parents. Même si nous conseillons les parents, ce sont eux qui décident. Les apprentissages au niveau de l'alimentation commencent d'abord à la maison.

Le goûter de l'après-midi constitue un repas à part entière. Nous avons choisi de conserver la collation du matin car la matinée est parfois longue pour les enfants qui déjeunent tôt. Ce goûter est constitué de fruits ou d'un laitage ou d'un biscuit et d'un jus de fruits.

6. Le sommeil

Le sommeil qui permet à l'enfant de se ressourcer est la clé de son bien être : un enfant reposé avec un rythme de sommeil respecté s'épanouit mieux avec les autres. C'est pourquoi nous aménageons des temps de repos au cours de la journée. Ils sont bien sûr différents en fonction de l'âge des enfants néanmoins en dessous de 4 ans la sieste demeure obligatoire. Les moins de 17 mois font une sieste le matin en plus de celle de l'après-midi. Toutefois, si un enfant plus âgé montre des signes de fatigue, nous lui proposons de se reposer. Après le repas les enfants sont en général couchés vers 13 heures et se reposent jusque 15h30 ou 16 heures.

Les enfants sont accompagnés dans leur lit, les plus grands retrouvent le doudou et la tétine qu'ils ont rangés à leur arrivée dans le meuble à doudous. Les plus petits ont leurs affaires personnelles dans une pochette à l'entrée du dortoir.

Les dortoirs des moyens et des bébés sont équipés d'un baby phone. Un adulte accompagne l'endormissement. Il y a toujours un adulte présent dans le dortoir des grands.

Les enfants se réveillent à leur rythme, aucun d'entre eux ne sera réveillé.

7. La communication gestuelle associée à la parole

Nous savons que les enfants savent communiquer avant de savoir parler. Malheureusement nous ne comprenons pas toujours le sens d'un son ou d'un geste, chaque enfant ayant le sien propre à sa personnalité ou à sa famille. Afin de rester dans une démarche de bienveillance à l'égard de l'enfant et de lui permettre de s'exprimer (évitant ainsi également les frustrations), nous avons souhaité développer un outil nous permettant de communiquer avec l'enfant très tôt, avant même la parole. C'est donc après une réflexion en équipe que nous avons décidé d'appliquer la communication gestuelle associée à la parole.

Deux membres de l'équipe ont été formés pendant 3 jours à cette technique et ont à leur tour transmis leur savoir à l'ensemble de l'équipe. Ainsi nous souhaitons utiliser des gestes ou « signes », inspirés de la Langue des Signes Française (LSF), pour appuyer certains mots du quotidien de l'enfant comme « dormir », « encore », « manger » ... en plus de la parole de l'adulte. Le signe est toujours associé à la parole, il ne s'agit pas d'apprendre une nouvelle langue mais de donner au plus petit la possibilité de communiquer et de comprendre son environnement. En faisant ce signe, nous nous mettons en position

d'écoute, le signe vient en plus pour soutenir les postures. Quand on signe cela oblige à regarder, à se poser, à prendre le temps. C'est un temps pour l'enfant. C'est un outil au service de pratiques bienveillantes. Nous ne forçons donc pas un enfant à signer s'il ne veut pas. Nous développons en parallèle des outils à transmettre aux familles qui veulent s'associer à ce projet à partir de début 2024.

8. Investissement des familles

Nous avons mis en place plusieurs projets spécifiques à l'accueil de l'enfant et de sa famille :

Le café des parents : projet suspendu pendant la période Covid et en projet de rétablissement pour 2024, il est proposé à toutes les familles qui le souhaitent le matin à 9h00 au moment de la collation des enfants ainsi que le soir vers 16h00 au moment du goûter. Nous l'utilisons souvent au moment de l'adaptation afin que les parents puissent faire la connaissance de l'ensemble de l'équipe et ainsi établir une relation de confiance.

Les ateliers parents-enfants (projet 2024) ces ateliers avaient toujours du succès pour les nouvelles familles avant le Covid. En 2024, elles pourront de nouveau y participer régulièrement. Elles peuvent découvrir l'environnement de leur enfant. Proposés tout au long de l'année, ces ateliers se déroulent plus particulièrement lors de l'adaptation. Nous invitons aussi les grands parents à participer à nos ateliers.

Réunion avec les familles : nous invitons les familles à participer à des réunions. Cela permet de présenter l'équipe et le fonctionnement de la structure et d'aborder certains thèmes. Nous organisons une réunion à la rentrée. Nous proposons aux futures familles de nous rencontrer dès le mois de juin au pot de fin d'année. C'est un événement festif qui permet de faire connaissance différemment.

Nous invitons dès que possible les familles à passer du temps avec nous à la crèche.

Les anniversaires, les goûters quotidiens, le goûter de Noël, la participation aux sorties bibliothèques et raconte-tapis, les interventions musicales à l'occasion de la fête de la musique... Les mamans qui le désirent peuvent aussi venir allaiter leur enfant au sein de la crèche.

Toutes ces actions permettent d'instaurer une relation de confiance et nous aident à répondre aux questions plus personnelles que les familles peuvent se poser.

Ces temps d'accueil permettent de poser un cadre rassurant.

Conclusion :

L'équipe éducative travaille dans le respect de la parentalité, consciente qu'il n'existe pas de modèle unique de la famille et qu'il existe de nombreuses façons d'être parents.

Nous mettons tout en œuvre pour proposer un cadre chaleureux et sécurisant où chaque enfant pourra s'épanouir à son rythme et selon sa personnalité.

« L'enfant ne joue pas pour apprendre mais il apprend parce qu'il joue. » (Jean EPSTEIN)

Charte nationale d'accueil du jeune enfant

10 grands principes pour grandir en toute confiance

1

Pour grandir sereinement,
**j'ai besoin que l'on m'accueille
quelle que soit ma situation**
ou celle de ma famille.

2

J'avance à mon propre rythme
et je développe toutes mes facultés
en même temps : pour moi, tout
est langage, corps, jeu, expérience.
**J'ai besoin que l'on me parle, de temps
et d'espace** pour jouer librement
et pour exercer mes multiples capacités.

3

Je suis sensible à mon entourage
proche et au monde qui s'offre à moi.
**Je me sens bien accueilli quand
ma famille est bien accueillie,**
car mes parents constituent mon
point d'origine et mon port d'attache.

4

Pour me sentir bien et avoir confiance
en moi, **j'ai besoin de professionnels
qui encouragent avec bienveillance**
mon désir d'apprendre, de me socialiser
et de découvrir.

5

Je développe ma créativité et **j'éveille
mes sens grâce aux expériences
artistiques et culturelles.** Je m'ouvre
au monde par la richesse des échanges
interculturels.

6

Le contact réel avec la nature
est essentiel à mon développement.

7

**Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me
valorise pour mes qualités personnelles,**
en dehors de tout stéréotype. Il en va
de même pour les professionnels
qui m'accompagnent. C'est aussi grâce
à ces femmes et à ces hommes que
je construis mon identité.

8

J'ai besoin d'évoluer dans un
**environnement beau, sain et propice
à mon éveil.**

9

Pour que je sois bien traité, il est
nécessaire que les adultes qui m'entourent
soient bien traités. **Travailler auprès
des tout-petits nécessite des temps pour
réfléchir, se documenter et échanger**
entre collègues comme avec d'autres
intervenants.

10

**J'ai besoin que les personnes qui
prennent soin de moi soient bien
formées** et s'intéressent aux spécificités
de mon très jeune âge et de ma situation
d'enfant qui leur est confié par mon
ou mes parents.



